



Razan Al Mubarak au Forum régional américain sur la conservation à Washington, DC.



Manifeste

Razan Khalifa Al Mubarak

Candidate à la présidence de l'UICN (2025 – 2029)

Ce manifeste présente six priorités interdépendantes qui, ensemble, définissent une vision claire et concrète pour l'avenir de l'UICN — une vision ancrée dans une stratégie, renforcée par la collaboration, portée par l'implication des Membres, et alignée sur l'évolution du paysage multilatéral.

1. Une vision à 20 ans pour une Union plus forte

Le changement climatique et la pollution La Vision Stratégique de l'UICN à 20 ans nous offre la clarté et l'ambition nécessaires pour relever ces défis. Mandatée par les Membres lors du Congrès mondial de la nature de 2021 à Marseille, et élaborée à travers un processus dynamique, inclusif et centré sur les Membres, La vision oriente l'Union vers un changement transformationnel à long terme, en s'appuyant sur trois résultats interdépendants : la conservation de la biodiversité de manière efficace et à grande échelle, la prise en compte du lien entre la nature et le climat et la promotion d'une société plus juste et équitable.

Cette Vision sera soumise à l'approbation lors du Congrès mondial de la nature de 2025 à Abou Dhabi. Elle n'est pas conçue comme une feuille de route figée, mais comme un document vivant — qui encourage un dialogue continu, trace une trajectoire à long terme et oriente les Programmes de travail quadriennaux de l'UICN. Alors que la Vision à 20 ans définit une orientation stratégique durable, le Programme 2026–2029 — bientôt soumis au vote des Membres à Abou Dhabi — en constitue la déclinaison concrète et opérationnelle.

Au cours de mon premier mandat à la présidence, nous avons posé les bases pour concrétiser cette Vision à long terme. Nous avons clarifié l'orientation de l'Union, mobilisé les Membres et les Commissions dans cette démarche, et commencé à aligner la planification et la gouvernance de l'UICN sur ces objectifs communs.

À l'avenir, je concentrerai mes efforts sur la mise en œuvre de cette vision : en renforçant les capacités de l'UICN à s'attaquer aux causes profondes de l'érosion de la biodiversité, en améliorant la coordination au sein de l'Union, et en soutenant les actions à tous les niveaux — international, national et local. Je suis également convaincue que cette Vision doit continuer à évoluer — nourrie par notre dialogue collectif, en phase avec les défis émergents, et attentive à l'expérience vécue par nos Membres. Elle doit être un outil d'alignement stratégique, de réflexion partagée et d'ajustement constant.

Principe Directeur :

La stratégie doit vivre – et évoluer – dans l'action.

2. Gouvernance et stabilité financière de l'Union

La force de l'UICN réside dans la diversité de ses Membres et dans une structure conçue pour les servir efficacement en tant qu'Union. Pour garantir son efficacité, nous devons assurer une collaboration significative entre le Conseil, la Directrice générale, le Secrétariat, les Membres, les Commissions et les Comités — sur la base d'une culture de confiance, d'un objectif partagé et d'une ambition commune pour la nature.

Au cours des quatre dernières années, nous avons renforcé cette culture — non seulement entre le Conseil et le Secrétariat, mais aussi au sein même du Conseil, y compris entre les Conseillers et les Présidents des Commissions. J'ai profondément apprécié la relation de travail constructive et respectueuse entretenue avec la Directrice générale ; ensemble, nous avons fait de la proximité avec les Membres une priorité, en organisant les réunions du Conseil aux quatre coins du monde. Ces avancées — parmi lesquelles la consolidation de la Vision stratégique à 20 ans, le Programme de travail quadriennal, et la mise en place d'une nouvelle Commission sur la crise climatique — ont été rendues possibles grâce à l'effort commun du Conseil, du Secrétariat, des Membres et des Commissions.

Pour l'avenir, je m'engage à continuer de renforcer la coordination, la transparence et l'inclusion à tous les niveaux de l'Union, tout en veillant à ce que la gouvernance reste centrée sur l'impact. Cela signifie respecter les rôles et responsabilités du Conseil — tels que définis dans le Manuel du Conseil et élaborés en concertation avec les Membres. Le rôle du Conseil est de guider l'orientation stratégique de l'Union, non de s'immiscer dans sa gestion opérationnelle. Le respect de ce principe est essentiel pour renforcer la crédibilité, l'efficacité et l'intégrité de l'UICN en tant qu'institution mondiale.

Nos efforts portent également leurs fruits sur le plan financier. L'Union a conservé tous ses partenaires-cadres et en attire de nouveaux, a renforcé ses partenariats avec le secteur privé, et a consolidé ses réserves financières — autant d'éléments qui renforcent notre résilience budgétaire et notre capacité à bien servir les Membres. En tant que Présidente, j'ai œuvré à la mise en œuvre du Programme de travail quadriennal (2021–2025), et je veillerai à la réalisation du prochain Programme (2026–2029), en parfaite cohérence avec la vision à long terme de l'Union.

Principe Directeur :

Défendre les valeurs de l'Union par le biais d'une bonne gouvernance, fondée sur la transparence, l'efficacité, l'intégrité et l'orientation stratégique.

3. Renforcer la valeur ajoutée de l'UICN pour ses Membres

Les Membres de l'UICN sont le socle de l'Union. Pour demeurer crédible et efficace, l'UICN doit sans cesse démontrer — et renforcer — la valeur qu'elle apporte à l'ensemble des États, agences gouvernementales, gouvernements infranationaux, ONG internationales et nationales, ainsi qu'aux Organisations de Peuples Autochtones qui composent l'Union.

En collaboration avec le Conseil et le Secrétariat, nous avons lancé une réflexion structurée sur la proposition de valeur de l'UICN pour ses Membres. Ce travail a permis de clarifier ce que les Membres retirent de leur appartenance à l'Union — non seulement en termes de services, mais aussi en matière de science, d'expertise technique et de leadership politique. L'UICN offre un accès à des outils de référence comme la Liste rouge ou la Liste verte ; des plateformes pour façonner et influencer les agendas mondiaux de la conservation ; et des opportunités de partenariats et de renforcement

des capacités. Lors des grands événements internationaux — tels que les COP climat des Nations Unies — les prises de position communes de l'UICN offrent aux Membres un cadre de référence partagé, fondé sur la science et les priorités de l'Union.

Le pouvoir de rassemblement de l'UICN est l'un de ses plus grands atouts — réunissant sous un même toit États, société civile et Peuples Autochtones. À travers des plateformes telles que le Congrès mondial de la nature, le Congrès mondial des parcs, ou encore le Forum des Leaders, l'UICN crée des espaces propices au dialogue inclusif, à la stratégie partagée et à l'action collective.

Je poursuivrai mes efforts pour renforcer cette valeur — en rendant l'UICN plus accessible, plus à l'écoute et plus pertinente pour tous ses Membres, petits et grands, partout dans le monde.

Principe Directeur :

Servir tous les membres par la science, le service, l'excellence technique et le leadership politique.

4. Positionner l'UICN pour l'agenda post-2030

Les années à venir seront décisives — non seulement pour atteindre les objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming–Montréal, mais aussi pour façonner l'avenir au-delà de 2030. L'UICN doit prendre les devants dans cette transition, en proposant une vision prospective, cohérente et ambitieuse. À l'approche de l'échéance de 2030 pour les objectifs de biodiversité, le rôle de l'Union dans la formulation d'une vision claire et audacieuse pour l'après-2030 est plus crucial que jamais.

Lors de mon premier mandat, l'UICN a renforcé son influence en tant que plateforme de référence fondée sur la connaissance — aidant ses Membres à naviguer dans des cadres mondiaux complexes, et à aligner les actions nationales et locales avec les objectifs globaux. Nous avons contribué au Consensus des Émirats arabes unis lors de la COP28, qui a, pour la première fois, reconnu officiellement que la nature est essentielle à l'ambition climatique. L'adoption de la Vision stratégique à 20 ans de l'UICN, ainsi que l'élaboration du Programme de travail quadriennal (2026–2029), nous donnent les moyens d'anticiper et de façonner l'agenda mondial post-2030.

Pour les années à venir, je défendrai une initiative mondiale de l'UICN visant à évaluer les progrès réalisés pour la nature — une démarche tournée vers l'avenir, permettant de mesurer les avancées, d'identifier les bonnes pratiques, et de repérer les lacunes restantes. En complément de l'examen du Cadre mondial de la biodiversité de la CDB, cette évaluation offrira une vision plus large de l'agenda pour la nature, et guidera l'ambition collective au-delà de 2030.

À l'horizon 2030 et au-delà, l'UICN devra rester politiquement indépendante, mais globalement influente — source fiable de savoir, vecteur de solutions, et moteur d'une ambition durable.

Principe Directeur :

Se préparer dès aujourd'hui à diriger au-delà de 2030.

5. Convergence biodiversité–climat et rôle multilatéral de l'UICN

Les crises interconnectées du changement climatique, de l'érosion de la biodiversité et des inégalités appellent des réponses coordonnées et inclusives. L'UICN doit rester une voix multilatérale de confiance — capable de rassembler gouvernements, société civile, Peuples Autochtones, jeunesse et secteur privé autour de solutions communes au service de l'humain et de la planète.

En tant que Présidente, j'ai fait de la construction de coalitions une priorité, afin de renforcer la place de la nature dans les agendas mondiaux sur le climat et le développement. À la COP28, l'UICN a joué un rôle déterminant dans l'obtention de la reconnaissance de la nature dans le Consensus des Émirats — un résultat rendu possible grâce à des partenariats avec les Parties, des leaders autochtones et des institutions scientifiques. L'UICN a également contribué à renforcer la cohérence entre les conventions de Rio, en renforçant le message selon lequel la nature est essentielle à la réalisation des objectifs climatiques et de développement.

Pour l'avenir, l'UICN doit continuer à étendre sa portée multilatérale : en amplifiant les voix des Peuples Autochtones, en soutenant le leadership des pays du Sud, et en favorisant des processus plus inclusifs et centrés sur les populations. Nous devons aussi approfondir notre engagement auprès des secteurs privé et financier — notamment à travers des initiatives telles que le Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) — afin d'aligner les priorités de conservation et d'investissement.

La crédibilité de l'UICN repose sur sa capacité unique à rassembler, éclairer et connecter. Alors que le multilatéralisme est soumis à de fortes tensions, l'UICN peut offrir un modèle de coopération fondée sur des principes, la science, et l'équité — porté par la richesse de ses Membres.

Principe Directeur :

Le multilatéralisme doit inclure toutes les voix et servir à la fois les personnes et la nature.

6. Innovation et technologies

L'intelligence artificielle et les technologies émergentes offrent des outils puissants au service de la conservation — qu'il s'agisse de la surveillance en temps réel des écosystèmes ou de la prédiction des menaces avant qu'elles ne surviennent.

Toutefois, ces technologies doivent être utilisées de manière réfléchie et éthique, au service de la nature — et non comme un substitut au travail de fond que nécessite la conservation, ni à la sagesse des savoirs autochtones.

En tant que Présidente, je soutiens une série d'initiatives qui rapprochent les experts en IA et en innovation de la communauté de la conservation.

Ces échanges visent à créer une compréhension mutuelle, à définir des normes responsables, et à libérer le potentiel de la technologie pour faire progresser la mission de l'UICN — tout en préservant l'intégrité du travail de terrain, le rôle des communautés locales et l'élaboration de politiques fondées sur la science.

En tant que voix la plus fiable au monde pour la nature, l'UICN a une opportunité unique de façonner la conversation mondiale sur l'innovation — en veillant à ce que les technologies émergentes renforcent, plutôt qu'elles n'éclipsent, les principes d'équité, d'éthique et de responsabilité écologique.

Principe Directeur :

La technologie doit être au service de la conservation, et non la définir.

Concrétiser cette vision à long terme nécessite d'agir dès maintenant et de se positionner stratégiquement avant 2030. Ces six piliers constituent le socle de mon engagement à servir l'Union avec détermination et clarté de vision. Je crois au pouvoir de l'Union : celui d'unir, de faire entendre les voix, et de passer à l'action.

Alors que nous entrons dans une décennie charnière, je m'engage à faire en sorte que l'UICN reste un phare de science, d'inclusivité et d'espoir pour la nature.

— Razan Al Mubarak



Razan Khalifa Al Mubarak

Présidente de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN)

Directrice exécutive et gérante générale du Fonds Mohamed bin Zayed pour la Conservation des Espèces

Razan Khalifa Al Mubarak

S'unir pour la nature, le climat et les personnes.

Razan Khalifa Al Mubarak est une leader mondiale de la conservation de la nature et de l'action climatique, en tant que **présidente de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN)**. Elle est la première présidente de l'IUCN originaire d'Asie occidentale et seulement la deuxième femme à occuper ce poste.

Depuis plus de deux décennies, Razan façonne les politiques environnementales aux Émirats arabes unis et au-delà, en se faisant championne de la conservation des espèces et de la résilience climatique.

Elle est la directrice exécutive et gérante générale du Fonds Mohamed bin Zayed pour la Conservation des Espèces, qui a soutenu plus de 3000 projets dans le monde entier.

Elle est également **directrice générale de l'Agence pour l'environnement - Abou Dhabi et Emirats Nature-WWF**. Sur la scène internationale, elle est la sherpa des Émirats arabes unis pour le groupe de haut niveau sur une économie océanique durable et coprésidente de TNFD.

Razan est titulaire d'une maîtrise en sciences du Collège universitaire de Londres et d'une licence de l'Université Tufts.



**COP28
UAE**